DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

ODYSSEE VENTURE
FCPI ODYSSEE PME CROISSANCE 2026

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : FCPI ODYSSEE PME CROISSANCE 2026
Nom de l'initiateur du PRIIP : ODYSSEE Venture
ISIN FR0014018YW0
Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.odysseeventure.com.
Appelez le 01 71 18 11 50, ou écrivez à souscripteurs@odysseeventure.com pour de plus amples informations.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

L'Autorité des Marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'ODYSSEE Venture en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés. ODYSSEE Venture est agréée en France sous le numéro GP 99036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du Document d'Informations Clés : 16/10/2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) au sens de l'article 214-30 du code monétaire et financier (CMF), destiné à être souscrit dans une perspective de long terme par des personnes physiques souhaitant bénéficier d'une réduction d'IR. Fonds non coordonné soumis au droit français.

Durée : 7 ans, prorogeable 2 fois 1 an, soit au maximum 9 ans jusqu'au 31/10/2035.

Objectifs : FCPI ODYSSEE PME CROISSANCE 2026 a pour objectif d'investir de manière diversifiée au moins 90% de ses souscriptions dans des PME françaises de croissance, en titres de sociétés non cotées ou cotées. Ces PME seront de Jeunes Entreprises Innovantes (JEI au sens de l'article 44 sexies-0 A du code général des impôts). Le fonds pourra investir dès sa constitution prévue le 31/10/2026. Il atteindra son ratio d'investissement de 50% en entreprises non cotées et assimilées avant le 31/03/2029 et son ratio de 90% en JEI avant le 31/12/2031. A compter du 01/04/2032, le fonds entrera en préliquidation, conformément à l'article 25.1. de son règlement. La société de gestion accélèrera le rythme de désinvestissement progressif des participations, de manière à assurer la liquidation du Fonds 7 ans après la date de constitution du Fonds, sous réserve de la possibilité de prorogation prévue à l'article 8 du règlement. Le fonds investit sur tous types de secteurs. Il privilégiera les PME présentes sur des niches de marché en fort développement, et disposant d'une équipe de management complémentaire et expérimentée, d'un positionnement concurrentiel affirmé et d'une perspective de rentabilité potentielle et de valorisation, selon l'analyse d'ODYSSEE VENTURE. Les entreprises sélectionnées bénéficieront de capitaux, et de l'expérience de son équipe de gestion accumulée depuis plus de 25 ans, dans les étapes clés de leur développement (internationalisation, croissance externe, levée de fonds, cession de l'entreprise). Le fonds investit jusqu'à 10% en valeurs mobilières dans le cadre d'une allocation flexible et opportuniste, dans les instruments financiers suivants : actions ou obligations d'entreprises foncières, OPCVM actions ou indiciels (ETF), produits de taux obligataires et monétaires.

Investisseurs de détail visés : personnes physiques recherchant une exposition de leur patrimoine au capital innovation, dans le cadre d'une diversification patrimoniale et/ou de l'un des avantages fiscaux non cumulatifs, à savoir soit une réduction d'Impôt sur le Revenu, soit une exonération d'impôt sur le revenu des gains afférents au fonds. Un investissement dans le Produit constitue un placement présentant un niveau de risque élevé, au regard de son objectif d'investissement et parce qu'il n'offre pas de garantie en capital. Il est destiné à des personnes qui disposent d'un patrimoine suffisamment large et stable dans la durée et qui acceptent de prendre un risque de perte totale ou partielle du capital investi. Les « US Persons » ne sont pas autorisées à souscrire aux parts du Fonds. Le fonds capitalise ses revenus sur une période de 5 ans et peut procéder à des distributions au titre des produits de cession, celles-ci n'étant pas garanties.

Dépositaire : ODDO BHF SCA, 12 bd de la Madeleine, 75009 Paris.

Le Règlement, les derniers rapports annuel et semestriel, en langue française, et la dernière valeur liquidative, sont tenus gratuitement à la disposition des investisseurs au siège de la société, et peuvent être demandés à l'adresse souscripteurs@odysseeventure.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

Risque le plus faible ⟷ Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'Indicateur Synthétique de Risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute sa durée de vie jusqu'à la clôture de sa liquidation. Vous ne pourrez pas sortir du produit avant échéance.

Compte tenu du caractère non coté et non liquide des actifs du fonds, la société de gestion pourrait être amenée à décider qu'il est dans l'intérêt des porteurs de proroger la durée du fonds au-delà de la date prévue et dans les conditions prévues au règlement.Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'Indicateur Synthétique de Risque permet d'apprécier le niveau de risque du Produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 6 sur 7 qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité du Produit à vous rembourser en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque.

Le Produit est principalement exposé aux risques suivants :
Risque de perte en capital : La performance du Produit pourra ne pas être conforme aux objectifs de gestion et aux objectifs de l'investisseur. Le Produit n'est pas un fonds à capital garanti. Le capital initialement investi peut ne pas être restitué.
Risque de liquidité : Les titres non cotés ne bénéficient pas d'une liquidité immédiate, les investissements réalisés par le Produit étant susceptibles de rester immobilisés durant plusieurs années. Des conditions de marchés défavorables peuvent limiter ou empêcher la cession des titres admis sur un marché financier que le Produit peut détenir.
Risque lié aux entreprises : La performance du Produit dépendra en grande partie des résultats des entreprises dans lesquelles le portefeuille du Produit sera investi directement ou indirectement. L'évolution de ces entreprises pourrait être affectée par des facteurs défavorables et entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du Produit.

Les autres risques sont détaillés dans le règlement du Produit.

L'ISR ne tient pas compte du traitement fiscal du Produit selon la situation patrimoniale et fiscale de l'investisseur de détail visé.

Scénarios de performance
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié (calculé sur la base de données France Invest) au cours des 12 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 7 ans		**Exemple d'investissement : 10 000 €.**
Scénarios		**Si vous sortez après 7 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	-
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 389 €
	Rendement annuel moyen	-14,32%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 778 €
	Rendement annuel moyen	-12,98%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 616 €
	Rendement annuel moyen	0,86%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	28 903 €
	Rendement annuel moyen	16,37%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 7 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Ils ont été construits en fonction des statistiques de performance de produits comparables fournies par FRANCE INVEST. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter l'investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODYSSEE VENTURE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps : les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire, et que 10 000 € sont investis.

Scénario :	Si vous sortez après 7 ans
Coûts totaux	3 054 €
Incidence des coûts annuels*	4,36% annuel

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,22% avant déduction des coûts et de 0,86% après cette déduction.

Composition des coûts : différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement de 10 000€.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 7 ans
Coûts d'entrée	Droits d'entrée prélevés par le distributeur ou la société de gestion 5% maximum	Jusqu'à 500€
Coûts de sortie	0%	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,32%. Il s'agit des commissions de gestion, des frais de dépositaire, des frais de gestion comptable et administrative, des honoraires du CAC, des frais de constitution, des frais d'assurance et de communication.	2 323 €
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation maximale des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	77 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. Il est porté par des parts de carried, qui ne peuvent être remboursées qu'après désintéressement complet des autres porteurs. En cas de performance négative du Produit, le nominal de ces parts de carried est perdu. Elles bénéficient de 20% de la performance globale nette du Produit. Ces coûts sont calculés en retenant le scénario intermédiaire.	198€

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La période de détention recommandée est de 7 ans, prorogeable deux fois 1 an sur décision de la société de gestion (sauf dissolution anticipée). Elle est adaptée à la nature des investissements sous-jacents du Produit. Il n'est pas possible de racheter totalement ou partiellement ce Produit sauf en cas de décès ou d'invalidité qualifiée et jusqu'au 31/03/2032 (voir règlement).

Période de détention minimale requise : 7 ans, prorogeable 2 fois 1 an, soit jusqu'à 9 ans ou le 31/10/2035.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

En cas de difficulté relative à votre investissement, vous pouvez contacter votre distributeur ou nous faire part de votre réclamation à l'adresse email suivante souscripteurs@odysseeventure.com ou par courrier adressé à ODYSSEE Venture, Service Souscripteurs-Réclamation, 26 rue de Berri, CS 50205, 75373 PARIS Cedex 08.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour plus d'informations sur le Fonds, vous pouvez nous contacter par email (souscripteurs@odysseeventure.com), nous écrire (ODYSSEE Venture, 26 rue de Berri, CS 50205, 75373 Paris Cedex 08, ou nous joindre par téléphone (01 71 18 11 50).



Ce FCPI est agréé et réglementé par l'AMF

ODYSSEE VENTURE est agréée et réglementée par l'AMF

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/10/2026.